



FLASH INFO

Réunion de conseil du 29 avril 2026

● Décisions modificatives budgétaires et présentation du budget

M. Le Maire informe le conseil municipal du montant des dotations de l'état perçues par la commune pour l'année 2026 qui du fait de l'augmentation de la population communale augmentent sensiblement. Le budget primitif 2026 est modifié pour équilibrer cette recette supplémentaire.

- Dépenses de Fonctionnement : 942 363.23€
- Recettes de Fonctionnement : 942 363.23€
- Dépenses d'Investissement : 393 223€
- Recettes d'Investissement : 393 223€

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité

● Conseil d'école

M. Le Maire donne lecture du dernier conseil d'école ou l'ensemble des activités de l'école est explicité :

- Point sur les effectifs
- Exercice de mise en sûreté et exercice incendie
- Evaluations départementales
- Projets- sorties
- Information travaux de la municipalité (réfection cour école)

● Constitution des commissions EPN et internes communales

- Pour EPN :

Commission 1, attractivité : M.PINEL

Commission 2, eau assainissement : M.HAMEL et M.LOISEAU

Commission 3, équilibre territorial : Mme AUFFRAY

Commission 4, voirie et gestion des Déchets : M.HAMEL

Commission 5, Finances : M.MICHEL et M.HAMEL

- Pour les commissions internes à la commune :

- Commission « cadre de vie environnement » : Mme MARCINIAK, Mme RAGOT, Mme TOUTIN, Mme BAKI, M. PALHARES et Mme AUFFRAY animatrice
- Commission « étude pour la création d'un commerce » : M. METIVIER, Mme BOUIGUES, Mme LUCE ANTOINETTE, Mme LETAILLEUR et M.HAMEL animateur
- Commission RGPD (protection des données)
Le conseil municipal désigne, Mme Letailleur, M.Hamel et M.Pinell
- Commission « révision de la liste électorale, le conseil municipal propose trois titulaires et trois suppléants, dont deux extérieurs au conseil municipal ;
- Commission communale des impôts, le conseil municipal propose douze titulaires et douze suppléants, de cette liste l'administration désignera les six commissaires titulaires et suppléants.

● Travaux

Le conseil municipal est informé de l'avancement des deux chantiers en cours :

- **La salle des associations à la place de l'ancien local technique**, le planning est tenu, la maçonnerie est terminée, la construction de l'agrandissement est réalisée et la pose des portes et baies vitrées est en cours. Le conseil municipal décide de remplacer le système de chauffage prévu au marché (convecteurs) par un système avec pompe à chaleur. La construction de l'agrandissement a prévu de réutiliser l'ancien mur qui nécessite des travaux de consolidations, le conseil municipal accepte à l'unanimité ces travaux supplémentaires nécessaires.

- **La cour de l'école**, le permis de construire du nouveau préau est déposé, l'étude est en cours, notre maîtrise d'œuvre est en consultation auprès des entreprises pour établir les différents devis qui doivent s'inscrire dans le budget. Les travaux sont prévus débuter en juillet

● Divers

- Le montant de la participation au centre Pierre Moisy est communiqué au conseil municipal 9907€. Le conseil municipal valide cette somme mais demande que le mode d'inscription des enfants soit clarifié car des enfants de la commune n'ont pas été admis.
- Les dates des festivités communales ont été validées par le conseil municipal
 - Carnaval de l'école le 28 avril
 - Commémoration du 129^{ème} RI le 12 juin
 - Kermesse de l'école le 13 juin
 - Traditionnel repas du 14 Juillet
 - Fête du four à pain le dimanche 20 septembre
 - Repas des aînés le 22 novembre
- L'adhésion au CAUE (conseil en architecture et urbanisme) du département a été votée pour un montant de 212,5€
 - Le devis pour la création d'un parking en face l'église a été validé
 - Le devis de la reliure du Limousin a été validé pour la reliure d'un registre d'état civil « registre paroissial à l'époque » ou sont inscrits les actes Baptêmes, Mariages, Sépultures datant de 1679 à 1739.
 - Le conseil valide le projet de **course cycliste organisée par le vélo club Pacéen dans la commune le 4 juillet avec un nouveau circuit.**
 - Le devis pour le changement de type de chauffage de la nouvelle salle des associations est validé, il s'agit de remplacer les radiateurs électriques par un système avec pompe à chaleur, le montant est estimé à 6521,12€ auquel il faudra déduire le montant prévu pour le chauffage avec radiateur.



COMMEMORATION DU 8 MAI

Afin de célébrer le 81^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à la cérémonie qui aura lieu **le 8 mai** :



- 11h00 Dépôt de gerbe au monument
aux Morts de GAUCIEL

Suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes

FETES DES MERES

A l'occasion de la fête des mères
un vin d'honneur sera servi à toutes les mamans
(ainsi qu'aux papas) de la commune

VENDREDI 29 MAI 2026

A 18H30 A LA SALLE DES FETES

Venez nombreuses et nombreux

